

Landivisiau: la centrale au gaz en... 2022

La mise en service commerciale de la centrale au gaz de Landivisiau est reportée à janvier 2022.



À Landivisiau, la centrale à cycle combiné gaz devrait finalement être opérationnelle en janvier 2022, à cause de retards liés au Covid-19. Ici une photo du chantier datant de mars 2021.

PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE

La centrale au gaz de Landivisiau ne sera pas opérationnelle en décembre 2021, comme il était prévu. Un retard principalement dû au Covid-19, confirme TotalEnergies, en charge de ce chantier titanesque. « Des essais étaient programmés fin septembre 2021 pour la mise en route de la turbine, ils sont finalement décalés à fin octobre 2021. » Quelques constructions du site ont également pris du retard, toujours à cause de la crise sanitaire.

À l'issue de ces tests servant à confirmer l'efficacité des équipements, la mise en service commerciale de la centrale se déroulera en janvier 2022.

Un article du magazine hebdomadaire *Challenges*, publié le 23 septembre 2021, mettait en cause un problème de dimensionnement de gazoduc. Celui qui est construit entre Saint-Urbain et Landivisiau par GRTgaz et qui doit approvisionner la centrale de cette énergie naturelle. Une information démentie.

« Les engagements en termes de

délais comme de spécifications techniques conclues entre GRTgaz et TotalEnergies sont tout à fait respectés concernant le raccordement de la centrale de Landivisiau au réseau effectué tout début juillet, et permettant la réalisation des essais depuis cette date [...] Le dimensionnement des canalisations et du réseau de transport est conforme aux besoins de la centrale et des autres clients de la zone. Il a été défini en concertation avec le client et le régulateur et n'a jamais été remis en question », détaille GRTgaz.

Mais alors, d'où vient cette rumeur ? « On a été surpris par cet article, car nous n'avons aucune problématique de dimensionnement », balaie TotalEnergies. Qui se défend, malgré ce nouveau délai, d'avoir « tout mis en œuvre afin de minimiser l'impact de cette crise sanitaire et de rattraper une partie du retard ».

Gaëlle COLIN.